

Historique

MISSION :

L'AQDR a pour mission exclusive la défense des droits culturels, économiques et sociaux des personnes retraitées et préretraitées (50 ans et plus).

OBJECTIFS :

L'AQDR poursuit un objectif principal : « Transformer les conditions de vie à la retraite ».

PRINCIPALES REVENDICATIONS :

- Revenu décent, au-dessus du seuil de la pauvreté.
- Logement convenable et à prix abordable.
- Services et soins à domicile pour maintenir l'autonomie.
- Égalité en droit et en fait des femmes et des hommes.
- Accessibilité universelle et gratuite des services de santé et des services sociaux.

PARMI LES LUTTES ET LES VICTOIRES :

- Retrait de la réforme Martin « prestations aux aînés » (fédéral).
- Augmentation du supplément du revenu garanti.
- Maintien de l'indexation des pensions de sécurité de la vieillesse.
- Recours collectif pour la rente d'invalidité.
- Appui aux personnes préretraitées dans leur lutte pour récupérer leurs prestations d'assurance-chômage.
- Amélioration des services de transport public.
- Construction de nouveaux HLM et centres d'accueil.
- Réforme de la curatelle publique.
- Amélioration des régimes privés de retraite.
- Lutte contre la TPS.
- Lutte contre le ticket modérateur sur les médicaments des aînés du Québec.

- Certification obligatoire pour les résidences privées pour aînés.
- La cession du bail pour motifs d'hébergement est passée de 3 mois à 2 mois.

ÉVÉNEMENTS À RETENIR :



Louis Plamondon

2010-

2012-2013 Analyse des baux des résidences privées

Président : Louis Plamondon

Une stagiaire du Barreau analyse les baux, les annexes et les règlements généraux des résidences privées pour en relever les illégalités. Un bail type pourrait être proposé par la suite.

Projet d'un guide pour aider les familles à choisir les résidences en tenant compte des droits des usagers.

Projet de création de comités de milieu de vie par le National et par quelques régions et sections.

Embauche d'un webmestre.

2011-2012 Cahier Gouvernance, référentiel

Président : Louis Plamondon

Politique d'aide financière aux sections.

Quelques poursuites juridiques dans la défense de droits.

Le cahier Gouvernance devient le référentiel de l'AQDR.

Nouvelles pochettes de presse.

À l'AGA, mise au point du financement par Daniel Jean du SACAIS (Secrétariat de l'action communautaire autonome et initiatives sociales).

Discussions en ateliers : Fraude, Comité de milieu de vie, Centre d'écoute et Briser l'isolement.

2010-2011 Démarche auprès du barreau concernant des décès douteux

Président : Louis Plamondon

L'AQDR se joint à Me Jean-Pierre Ménard pour étudier les décès douteux et entreprendre les actions nécessaires.

Colloque sur les Résidences intermédiaires.

Démarche auprès du Barreau et du ministère de la Sécurité publique afin d'établir les enjeux de droit et de preuve en matière des décès des personnes âgées en contexte de négligence.

Avant de désactiver définitivement plusieurs membres, Jean-Guy Racine lance une campagne et il récupère près de 3 000 membres.

Lors de l'AGA 2011, un hommage a été rendu à Marthe Vaillancourt par Gisèle Gobeil pour toutes les années données à l'AQDR. Durant le souper, les membres ont rendu hommage aux anciens présidents présents : Henri Salembier, Maurice Boucher, Norbert Rodrigue, Benoît Laprise.

Comité de valorisation pour les membres émérites et le prix Yvette-Brunet.

Formation des agents de liaison des sections :

- Assurer une plus grande visibilité,
- Informer de façon ponctuelle sur la réalisation des projets,
- Faciliter la communication réciproque entre l'AQDR nationale et les sections, etc.

Demande de rehaussement du montant pour avoir accès gratuitement à la justice.

Maquette du journal refaite pour avoir plus de commanditaires.

Septembre 2010, 10^e et dernier Parlement des sages :

Premier ministre : Louis Plamondon

- « *Loi sur le revenu complémentaire pour les personnes âgées à faibles revenus* », par Réjean Beauclair.

- « *Loi sur le Protecteur des personnes âgées ou handicapées vulnérables* » par Benoît Laprise.

Déclarations ministérielles :

- « *Pour une modification équitable et décente des régimes de retraite publics et privés.* »
- « *Pour contrer la pauvreté chez les femmes âgées.* »

Étant donné les coûts élevés du Parlement des sages, le National décide de cesser cette activité éducative.



Benoît Laprise

2009-2010

2009-2010 Formation SOS-Abus

Président : Benoît Laprise

Le National donne plus de place aux regroupements.

Un code d'éthique est rédigé par Marthe Vaillancourt.

Prix à la journaliste Anne Lacoursière pour ses articles sur la défense de droits des aînés.

Tournée de formation de la Trousse SOS abus dans les sections.

Le BAVAC finance la brochure « *Vieillir sans violence* ».

Adhésion à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics au coût de 200 \$ pour tous, quel que soit le revenu.

Nouvelle politique : toute nouvelle section doit être parrainée par au moins une section.

Demande à la ministre des aînés de réduire la durée de la résiliation des baux de trois mois à un mois selon les critères suivants : transfert dans un établissement public ou privé, d'un

établissement à un autre, dans une ressource intermédiaire ou dans un centre d'hébergement privé.

Septembre 2009, 9^e Parlement des Sages :

Premier ministre : Benoît Laprise

- « *Loi sur les soins de santé et le soutien à domicile des personnes âgées et les services des aidants naturels* » par Dolorès Richard.
- « *Loi sur le remboursement d'impôts fonciers pour les personnes de 65 ans et plus* » par Marcel St-Pierre.

Déclarations ministérielles

- « *Garantie d'une retraite décente pour tous les Québécois.* »
- « *Pour un système électoral pour démocratique.* »



Maurice Boucher

2008-2009

2008-2009 Parlement intergénérationnel avec charte

Président : Maurice Boucher

Adhésion à Transport 2000.

« *Pouvoir.gris.com* » prend forme pour donner la parole aux aînés, devenir un mouvement de pression politique non partisane dans la défense des droits de tous les aînés du Québec.

Lancement du projet Fraude en collaboration avec la section Sherbrooke et l'Autorité des Marchés financiers (AMF).

Sylvie Moreau est engagée : formation des administrateurs, formation des formateurs et planification stratégique.

Formation sur la Gouvernance dans les régions pour les administrateurs des sections.

AGA 2009, le 30^e anniversaire du National.

Septembre 2008, Parlement intergénérationnel en lien avec le 400 de Québec.

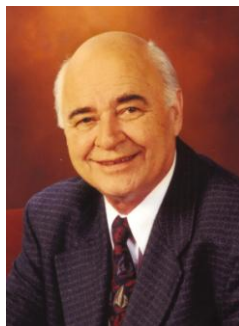
Premier ministre : Maurice Boucher

Deux projets de loi sont présentés :

- « *L'environnement et le milieu de vie* »
- « *Les droits et les devoirs des citoyens* »

Charte intergénérationnelle comprenant quatre thèmes :

- Les droits et les devoirs des citoyens
- La santé, la sécurité et la protection
- L'environnement et le milieu de vie
- L'éducation, la socialisation et l'emploi.



Norbert Rodrigue

2007-2008

2007-2008 Trousse SOS Abus

Président : Norbert Rodrigue

Partenariat avec l'AQRP pour une formation : « *Programme des 55 ans au volant* ».

Un projet avec le Ministère de la Famille concernant les abus aux aînés. Il s'agit d'écrire une **Trousse SOS-Abus** comprenant trois volets : Dépistage, prévention et intervention.

Projet pilote sur les déclarations fiscales simplifiées envoyé à 80 000 personnes.

Le bureau national déménage au 1620, avenue de La Salle.

Un projet de formation à la **Gouvernance** est en marche.

Le National propose aux sections de gérer leurs cartes de membres en échange de la ristourne de La Capitale, 1,00 \$ par membre.

Mémoire à la ministre des aînés, madame Marguerite Blais, présentant nos principaux dossiers : fraude, médicaments, milieu de vie, soins à domicile, communications, financement, formation, etc.

Un avocat est consulté pour étudier le partage des pouvoirs et le lien juridique réel du National avec les sections.

Changement d'AQDR provinciale pour AQDR nationale.

Septembre 2007, 8^e Parlement des sages :

Premier ministre : Norbert Rodrigue

- « *Loi établissant la responsabilité des citoyens et du gouvernement en matière d'environnement et de développement durable* » par Marthe Vaillancourt.
- « *Loi assurant la mise en œuvre des droits et des devoirs des personnes* », par Dolorès Richard.

Déclarations ministérielles

- « *Services aux aînés dans les communautés ethnoculturelles* » par Ronald St-Jean.
- « *Solidarité intergénérationnelle* » par Marthe Vaillancourt.



Henri Salembier

2003-2007

2006-2007 Lac à l'Épaule et ressourcement

Président : Henri Salembier

Projet Fraude avec le Centre national de la prévention du crime.

Depuis décembre 2006, les membres branchés reçoivent un courriel mensuel appelé : « *La Force des S@ges* » qui les met au courant des grands dossiers de l'AQDR et des actions entreprises par le National et les sections.

Cahier d'informations sur l'AQDR remis à tous les membres des CA des sections.

Lac à l'Épaule dont les sujets sont les suivants :

- La situation des ressources de l'AQDR.
- Propositions sur la formation.
- Stratégie de communication.
- Régionalisation.
- Structure de l'AQDR.
- Philosophie de l'AQDR.

Démarche pour aider les aînés immigrants à recevoir les soins dans leur langue et permettre aux immigrants de travailler selon leurs études et leurs compétences.

Un comité sur le Revenu est formé pour étudier une forme simplifiée des déclarations fiscales.

La cotisation des membres est passée de 2,00 \$ à 3,00 \$.

Septembre 2006, 7^e Parlement des sages :

Premier ministre : Henri Salembier

- « *Loi favorisant la création et le maintien de comités de milieu de vie dans les résidences pour les personnes âgées* » par Maurice Boucher.
- « *Loi concernant l'Office de l'hébergement des personnes âgées du Québec* », par Maurice Boucher

Déclarations ministérielles

- « *Loi concernant la prévention du suicide chez les aînés* » par Maurice Bergeron.
- « *Loi concernant la nutrition ces aînés* » par Marthe Vaillancourt.

2005-2006 Déclarations fiscales, rapport allégé

Président : Henri Salembier

Élaboration d'un projet « *Appel à l'aide* ».

Seuls les membres acceptés par le CA national seront reconnus Membres honoraires d'après certains critères.

À l'avenir, pour une nomination à un poste au CA national, la personne doit présenter son CV et assister à une réunion du CA.

Projet du développement de personnes âgées dans la gestion de leurs médicaments et dans le maintien de leur qualité de vie.

Mémoire sur le jugement Chaoulli concernant les soins en clinique privée.

Mémoire : *Garantir l'accès* : un défi d'équité, d'efficience et de qualité.

Préparation d'une politique du vieillissement.

Les rapports d'activités sont présentés en deux documents : les sections et le Provincial.

Guide des communications : Sommes-nous présents? Sommes-nous efficaces? Sommes-nous solidaires?

Mémoire sur le projet de loi 83.

Mémoire sur la politique du médicament.

Dossier sur l'euthanasie.

Septembre 2005, 6^e Parlement des sages :

Premier ministre : Henri Salembier

- « *Loi modifiant la Loi sur les services sociaux visant les conditions des personnes âgées en résidences privées avec services* » par Maurice Boucher.
- « *Loi concernant le régime d'imposition allégé* », par Michel Roy.

- « *Loi concernant la mise en œuvre d'une politique d'aménagement urbain favorisant la sécurité des citoyens* » par Marthe Vaillancourt.

Déclarations ministérielles

- « *Conditions des aînés en résidence privée avec service* » Maurice Boucher.
- « *Vivre dans la dignité* » par Madeleine Bureau.

Fête du 25^e anniversaire de l'AQDR à l'AGA 2005.

2004-2005 Visite des sections

Président : Henri Salembier.

Préparation d'un guide d'utilisateur pour aider les sections à présenter des projets.

Visite des sections : orientations, méthodes de travail pour présentation des projets, aspect financier.

Rajeunissement du dépliant de l'AQDR.

Démarches pour abolir la taxe de vente aux personnes âgées sur les repas pris dans la résidence où ils habitent.

Appui de l'AQDR à la campagne de la pleine indexation des retraitées du secteur public.

Septembre 2004, 5^e Parlement des sages :

Premier ministre : Henri Salembier

- « *Loi concernant la mise en œuvre d'une politique du Bien vieillir* » par Marthe Vaillancourt.
- « *Loi sur les services de soins à domicile* » par Maurice Boucher.

Déclarations ministérielles :

- « *Relations cordiales avec les groupes d'aînés de France.* »
- « *Transport pour les aînés* » par Ronald St-Jean.

2003-2004 L'AQDR, amie des aînés

Président : Henri Salembier

L'AQDR réorganise et met en application de nouveaux moyens informatisés, reliés au système comptable de notre organisation. Une révision des finances et une étude approfondie sur sa gestion par le trésorier Normand Lemieux et du directeur général Claude Major, permettent un meilleur contrôle de nos finances. De plus, l'établissement d'une nouvelle réforme pour l'octroi de la « Carte de membre de l'AQDR » permet un meilleur suivi de nos membres actifs et futurs, le tout informatisé et sous la responsabilité de Jean-Guy Racine.

Le changement de parti politique nous amène à être plus présents auprès de certains ministres afin de nous positionner et de nous rendre plus en évidence en matière de mission et d'actualisation de nos principaux dossiers.

Le dossier « *Amis des Aînés* » est fait en partenariat avec madame Claire Villeneuve du ministère du Revenu du Québec et sera un projet à explorer.

L'élaboration d'un réseau de communication à la grandeur de l'AQDR pour en assurer une meilleure performance et de rentabilité.

Dans le développement, une consolidation des sections et de nouvelles adhésions devront s'y conformer.

Adhésion des membres de l'AQDR à la Cie d'assurance « La Capitale » avec ses avantages. (Assurance maison et véhicule)

Projet avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Famille afin de nous permettre d'offrir des conférences dans les différentes régions du Québec (BAVAC) (Droits de la personne) (La curatelle publique).

Septembre 2003, 4^e Parlement des Sages :

Premier ministre : Henri Salembier

- « *Loi sur la stratégie nationale de lutte contre des Abus et violence envers les aînés* » par Marthe Vaillancourt.
- « *Loi visant à promouvoir la qualité de vie des personnes hébergées dans certains établissements* » par Maurice Boucher.

De plus, deux déclarations ministérielles sont déposées :

- « *Logement et la Régie du logement* » par Louise Dionne.
- « *Transport et ruralité* » par Marcel Bergeron.

Lucie Bourdon

2002-2003

2002-2003 Lutte à la pauvreté

Présidente : Lucie Bourdon

En mai 2002, participation à des audiences sur le projet de la loi 98, modifications sur la « *Loi sur l'assurance médicaments et autres dispositions législatives* » et « *Loi 112 sur la Politique de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale* » en association avec l'AQDR de l'Assomption.

Septembre 2002, 3^e Parlement des Sages :

Première ministre : Lucie Bourdon

- « *Loi modifiant la Loi sur le logement social* » par Marcel St-Pierre.
- « *Loi concernant la mise en œuvre d'un Régime universel public d'assurance médicaments* » par Ghislaine Cournoyer.

Mars 2003, l'acceptation du projet de l'AQDR « *Amis des Aînés et le ministère du Revenu du Québec* »

2001-2002 Colloque sur les enjeux 2002

Présidente : Lucie Bourdon

L'AQDR a centré ses interventions dans le dossier « **Abus et violence** » dans les sections. La réalité vécue par les Aînés dans les résidences publiques et surtout privées de neuf personnes et moins a généré une série de représentations par plusieurs sections auprès des autorités compétentes. Voir « *Les ressources transitoires sur les logements de neuf et moins, une recherche effectuée par la section de Montréal-Nord* ».

En novembre 2001, interventions auprès des audiences du Comité sénatorial Kirby sur la santé.

En septembre 2001, interventions auprès de la Commission des affaires sociales sur le projet de la loi 36, Loi sur la santé publique.

Mai 2002, interventions auprès de la Commission Romanow sur l'avenir et les soins de santé au Canada et le projet de loi 98 sur les modifications de la loi sur l'Assurance médicaments et autres dispositions législatives.

L'AQDR a tenu le colloque « *Enjeux 2002* » afin de permettre aux sections d'échanger sur plusieurs thèmes : Abus et violence, Communications, Tables de concertation des aînés et Résidences pour personnes âgées.

L'AQDR s'est rapprochée du Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Le directeur général de l'AQDR siège depuis mars 2002 sur ledit Comité à titre de représentant de l'AQDR provinciale.

Septembre 2001, 2^e édition du Parlement des Sages :

Première ministre : Lucie Bourdon

- « *Loi sur le logement social* » Reine Gagné
- « *Loi sur le regroupement de certains services de transport* » Jacques Beaudoin
- « *Loi concernant la situation des personnes âgées* » Jean-Jacques Bérard



Huguette Beauchamp

1997-2001

2000-2001 Lutte pour les régimes de retraite

Présidente : Huguette Beauchamp

Participation avec l'Alliance des Associations de retraités bénéficiaires de régimes complémentaires de retraite pour lutter contre la Loi 102; modification de la loi sur les régimes complémentaires de retraite.

Multiplés interventions auprès des ministères concernés sur l'évaluation des services de plaintes et l'analyse du cadre de référence pour les services de maintien à domicile et le crédit d'impôt (23 %).

L'AQDR prend position sur les droits de revendiquer des personnes âgées hébergées dans des établissements gouvernementaux, sur l'augmentation des revendications sur celle du Conseil provincial des malades, sur l'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux

au Québec, sur l'article 5 et 100, règlement modifiant l'application de la loi concernant le tarif pour adultes hébergés en établissement public ou privé conventionné (augmentation de 4.5 % retirée à la suite des pressions exercées). La Loi sur le tabac appliquée par la direction des Centres d'hébergement public.

Préoccupation importante sur le contrôle des résidences spécialisées pour les personnes âgées accentué par les réformes municipales. Une consultation pour adopter une position commune en continuité avec les actions locales et régionales adoptée au cours des dernières années a facilité les représentations.

Dans le cadre de la Politique du soutien aux organismes communautaires, l'AQDR, à titre de regroupement national, a rencontré Roger Larose, président de la Commission d'étude de cette politique, pour discuter du financement des sections dans le contexte des conditions proposées à la Commission.

La Commission d'étude sur la réorganisation et le financement des services de santé et services sociaux du Québec, présidé par Michel Clair, a mené des consultations locales, régionales auxquelles la plupart des sections ont participé.

Des représentations ont été faites en ce qui concerne le maintien des services personnalisés dans les institutions bancaires, le réseau canadien contre l'abus et la violence envers les personnes âgées et, également, le groupe de travail pan canadien qui étudient les relations du secteur bénévole avec les instances gouvernementales à l'occasion de l'Année internationale des bénévoles.

Mémoire du Front commun sur la fiscalité, « *Fiscalité des aînés* », soumis à Bernard Landry, ministre des Finances du Québec, en juin 1999. Présentation du mémoire sur la réforme fiscale à la Commission parlementaire, le 26 octobre 1999.

ÉTUDE :

Grâce à un financement du Fonds de la population de Santé Canada, l'AQDR a réalisé une étude sur l'impact du transport sur l'accroissement de l'autonomie et l'indépendance personnelle de la population vieillissante. Cette étude, dont le rapport est déposé à l'assemblée générale, a servi à mettre à jour les revendications de l'AQDR en matière de transport (art 8 et suivants) et à prendre une place partenaire auprès des diverses instances qui travaillent à revoir, en ce début de siècle, toute la problématique des transports de personnes au Québec, exemple : Enjeux de la réforme municipale sur les services de transport.

REPOSITIONNEMENT SUR L'ÉCHIQUIER POLITIQUE.

Le Parlement des Sages, réalisé en collaboration avec l'Amicale des anciens parlementaires et de l'Assemblée nationale du Québec ainsi que d'autres partenaires, a connu un succès inespéré. La promotion de ce projet exclusif de formation politique a rapporté à l'AQDR une visibilité

escomptée au Québec. C'est un mouvement d'action civique qui permet aux citoyens, quel que soit leur âge, de réfléchir sur les moyens à prendre pour influencer les décisions politiques. Un processus d'apprentissage et d'exercice de la démocratie a culminé lors des débats à l'Assemblée nationale en septembre 2000. Ce projet de formation a élargi les liens de l'AQDR avec d'autres regroupements de personnes retraitées et influence son repositionnement politique.

Septembre 2000, 1^{er} parlement des sages :

Première ministre : Huguette Beauchamp

- « *Loi concernant la mise en œuvre d'un revenu de citoyenneté* » par Pauline Robert.
- « *Loi sur la reconnaissance économique de l'engagement social du citoyen* » par Marcelle Germain.
- « *Loi sur le programme de transfert du savoir et du savoir-faire* » par Yves Lessard.

1999-2000 Année internationale des personnes âgées décrétée par les Nations-Unies

Présidente : Huguette Beauchamp

Mémoire présenté à la Chambre des communes — « *Travailleurs âgés de 55 ans et plus* ».

Mémoire « *Révision de la Loi constituant le Conseil des aînés* ».

Mémoire déposé à la consultation de la Commission des droits de la personne sur l'Exploitation des personnes âgées.

Organisation par les sections de l'AQDR et les regroupements de huit (8) forums-échanges régionaux pour l'Année internationale des personnes âgées. Thème : « *Vieillir avec nos différences* ».

Négociation et lancement du Parlement des sages, organisé en collaboration avec l'Assemblée nationale du Québec.

1998-1999 Congrès d'orientation 20e anniversaire

Présidente : Huguette Beauchamp

Les 25, 26 et 27 avril, congrès d'orientation à Montréal pour le 20^e anniversaire sous le thème : « *À l'aube du 3e millénaire, défendre nos droits dans un esprit de solidarité!* » Le 17 juin 1999, lancement du projet « *Ami des aînés* » programme original « *Senior Friendly de l'Alberta Council on Aging* », traduit et adapté pour le Canada français par l'AQDR. Le programme veut

sensibiliser la population et les dispensateurs de services à la clientèle « aînée » à l'importance de contrer les obstacles qui empêchent la population vieillissante de vivre au quotidien, selon ses choix et ses habitudes de vie. Les ateliers animés par des personnes à la retraite visent à détruire les mythes et préjugés dont sont victimes les citoyens âgés.

Le 15 juin 1999, Mémoire présenté au Bureau québécois de l'année internationale des personnes âgées « *Travailleurs âgés de 55 ans et plus face au vieillissement* ».

Le 24 septembre 1998, présentation d'un mémoire à la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas, survenue du 5 au 9 janvier 1998. (Commission Nicolet)

À l'assemblée des présidents, révision du Cahier des revendications par dossiers prioritaires : Abus et violence, Affaires juridiques, Consommation et économie, Formation/Information, Hébergement, Travail, Santé/Services sociaux, Transport.

20^e anniversaire de fondation.

1997-1998 Victoire en août : annonce du retrait de la réforme Martin

Présidente : Huguette Beauchamp

Depuis l'annonce en 1996 de la réforme « *Prestation aux aînés* », l'AQDR travaillait à démontrer les injustices inhérentes au projet déposé, le ministre Paul Martin a retiré sa proposition en juillet 1998. Toutefois, l'AQDR signale qu'elle restera très vigilante sur toutes questions relatives à la fiscalité des personnes retraitées.

Régionalisation : maintenant une réalité pour les sections de l'AQDR.

Un regroupement régional, ce sont des sections AQDR qui acceptent de partager des objectifs et des projets communs pour défendre des positions régionales et dont le regroupement a été officialisé auprès de l'AQDR provinciale :

- Regroupement des AQDR Mauricie-Bois-Francs.
- Regroupement des AQDR de la Montérégie.
- Regroupement des AQDR Montréal et Laval.
- Regroupement régional Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Regroupement régional Sherbrooke-Memphrémagog.
- Regroupement « Les 4 à tout ».

Les trois mousquetaires.

Colloque annuel : « *Se prendre en main, avant que les autres ne nous prennent en charge* ».

Assemblée des présidences 97 : Ateliers : régionalisation, abus et violence faits aux aînés, réglementation dans les résidences privées et publiques, impact gouvernemental sur le revenu des aînés (fiscalité), développement social.

Manifestation contre la loi 33

Pétition contre le coût de l'hébergement.



Liliane Lecompte

1995-1997

1996-1997 Actions et interventions au niveau local, régional et provincial

Présidente : Liliane Lecompte

Prise de position et concertation avec les autres organismes pour sensibiliser la société et les différents paliers de gouvernement aux besoins de la population vieillissante.

En janvier 1997, présentation d'un mémoire dans le cadre de la consultation sur la réforme de la Sécurité du revenu.

Mémoire sur la loi C-91 concernant les brevets pharmaceutiques présenté le 12 mars 1997 au Comité permanent de l'industrie.

Mémoire sur la sécurité du revenu.

Congrès annuel, les 10 et 11 juin 1997. Discussion en ateliers sur les sujets suivants : Connaissance du milieu, Fondements de l'engagement social, Défense des droits et services directs à la population, Régionalisation, Formation de la Coalition pour le retrait de la réforme Martin sur la « prestation aux aînés ».

1995-1996 Accroissement de l'utilisation des médias pour faire part des positions de l'AQDR sur divers dossiers

Présidente : Liliane Lecompte

Remise d'un document de réflexion sur la réforme des pensions au député Paul Crête, à l'intention de la ministre responsable de la condition féminine : campagne média.

Rencontre avec le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, au sujet de la réforme des pensions.

Le 5 juin 1996, présentation d'un mémoire à la Commission chargée de l'étude du projet de loi 20 modifiant l'accès à l'Aide juridique.

Étude de l'impact sur le revenu des personnes âgées de la mise en place du programme d'assurance médicaments : dénonciation de certaines modalités d'application de la loi 33 qui établit un régime universel et obligatoire d'assurance-médicaments.

Intergénération : discussions avec des étudiants sur les problèmes et les questions touchant les jeunes et les plus vieux.

Implication des sections dans la création de Corporations de développement communautaire (CDC).

Coalition pour le maintien des services bancaires personnalisés : démarche auprès des caisses populaires et des banques pour maintenir un service adéquat au comptoir plutôt que de favoriser l'utilisation des guichets puisque cela occasionne des difficultés pour certaines personnes.

Contestation du projet de Loi 96 sur la protection des aînés.

Congrès 96 : Virage ambulatoire, Abus et violence aux aînés, Communications.

Robert Morin

1994-1995

1994-1995 Création du prix Yvette-Brunet

Président : Robert Morin

Décès d'Yvette Brunet, en décembre 1994, présidente de l'AQDR depuis 1980.

Préparation du déménagement et aménagement du bureau provincial de l'AQDR dans un nouveau local au mois de mai.

Beaucoup d'implication des sections avec les organismes communautaires et avec les CLSC : démarches pour la mise sur pied et adaptation du transport public pour les personnes âgées et autres utilisateurs, services de dépannage et d'accompagnement, organisation de cliniques d'impôt, visite des centres d'accueil, présentation d'un document sur le projet de recours à la technologie, alimentation dans les établissements de santé...

Formation des membres sur les impacts de la mise en application du nouveau Code civil.

Participation aux processus de consultation des CLSC et des Régies régionales.

Mémoires présentés par les sections aux sessions de la Commission sur la souveraineté du Québec.

Participation à des tables de concertation concernant la violence faite aux aînés et représentations aux tables de maintien à domicile.

Début de projets visant à prévenir la dépendance aux médicaments chez les aînés.

Présentation en mai 1995 d'un rapport sur la Réforme de l'aide juridique (Projet de loi 87 déposé le 11 mai 1995 par le ministre de la Justice, Paul Bégin).

Présentation en mai 1995 d'un document « *Le virage ambulatoire et les aînés* ».

Mise sur pied de comités : Virage ambulatoire, Réforme des pensions, Obligation des grands-parents, Loi 191, Condition féminine

Création du Prix Yvette Brunet pour la section reconnue annuellement comme la plus active dans son milieu pour la défense des droits de ses concitoyens.

15^e anniversaire.



Yvette Brunet

1986-1994

1993-1994 interrogations sur les regroupements

Présidente : Yvette Brunet

Remise en question, recherche de locaux pour loger l'AQDR, début de questionnement par rapport au regroupement des sections par région, voilà les thèmes qui ont marqué cette année charnière dans la vie de l'association.

Interventions du bureau provincial et des sections relatives aux élections au Québec.

On commence à s'interroger et à agir pour assurer la qualité des services dans les foyers et résidences privées.

Interventions et travail avec la Coalition des Aînés au sujet de la Réforme Axworthy sur la sécurité sociale et opposition à l'installation de boîtes vocales.

1992-1993 AQDR dénonce les différentes coupures et revendique une véritable réforme de la fiscalité

Présidente : Yvette Brunet

Année centrée sur l'analyse des différentes coupures faites par les gouvernements aux personnes retraitées et l'élaboration de stratégies d'action.

Afin de maintenir nos programmes sociaux, l'AQDR se donne un plan d'action et revendique, en priorité, une véritable réforme de la fiscalité basée sur des principes d'équité et de justice.

Dans le cadre de l'élection fédérale, production d'un guide électoral et intervention des sections auprès des candidats pour s'interroger sur leurs positions à l'égard des programmes sociaux et des injustices du système fiscal.

Production d'un guide pratique à l'intention des membres des conseils d'administration des sections AQDR.

1991-1992 Financement du système de santé et le maintien de l'accessibilité universelle et gratuite

Présidente : Yvette Brunet

L'AQDR présente un mémoire à la commission parlementaire sur le financement du système de santé et y défend le principe d'accessibilité universelle et gratuite; elle s'oppose à l'impôt service et au ticket modérateur. L'AQDR réalise une campagne nationale d'informations et d'actions contre l'imposition d'un ticket modérateur sur les médicaments.

Année de restructuration : refonte des statuts et règlements généraux.

Tournée provinciale de formation pour les membres des conseils d'administration des sections AQDR.

Mise sur pied des premiers centres locaux d'Info 3e âge.

1990-1991 Actions orientées vers l'information et la formation

Présidente : Yvette Brunet

Formation de base aux conseils d'administration des groupes locaux et sur la problématique de l'isolement chez les personnes âgées.

De nombreuses représentations extérieures et interventions dans des comités et coalitions traitant des conditions de vie des aînés, notamment la réforme de la santé et des services sociaux.

L'AQDR participe activement à la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles.

Rédaction et présentation d'un mémoire sur les surplus accumulés des régimes privés de pension.

Début du projet Info 3e âge : Montréal, Estrie, Outaouais, Lac-Saint-Jean.

1989-1990 Reconnaissance publique et participation active à la Coalition des Aînés du Québec

Présidente : Yvette Brunet

L'AQDR est la lauréate du prix « *Droits et Libertés 1990* » décerné par la Commission des droits de la personne du Québec.

Une année de participation active à la Coalition des Aînés (e) s du Québec qui regroupe quinze associations.

Manifestations contre la TPS et rédaction d'un mémoire sur la réforme des services de santé et des services sociaux, présenté en commission parlementaire.

Madame Brunet siège au Comité des experts sur la problématique des aînés du Québec (Comité Pelletier).

L'AQDR fait des représentations pour maintenir et étendre le service de téléphone juridique à toutes les régions du Québec.

Colloque : Orientation de fond, Consolidation du pouvoir gris et Maintien à domicile.

Atelier dans le cadre de Femmes en tête, sur la surmédicalisation sous le thème être bien dans sa peau.

1988-1989 **Déjà dix ans**

Présidente : Yvette Brunet

Devant le scandale des fonds de pension privés, l'AQDR défend la cause des travailleurs à la retraite en présentant un mémoire au gouvernement du Québec. Elle fait également connaître ses positions en matière d'habitation à la ville de Montréal.

L'AQDR fête son 10e anniversaire à travers le Québec et continue à se développer : sept nouvelles sections grossissent les rangs. À l'occasion de son congrès annuel, l'AQDR fait la mise à jour de sa plate-forme de revendications.

Révision du statut juridique de l'AQDR et de sa transformation en fédération provinciale regroupant toutes les sections locales actuelles et à venir.

Présentation d'un mémoire sur la loi 116.

Projet : info 3^e âge, faire connaître le vieillissement.

Congrès 89 : Revendications sur les régimes de retraite, sur les soins de santé, sur le logement.

1987-1988 **Défense des femmes de 50 ans et plus**

Présidente : Yvette Brunet

Dans le cadre de la réforme provinciale de l'aide sociale et de la défense de la cause des femmes de 50 ans et plus, publication du « *Questionnaire gris* », un guide à l'intention des aînés pour intervenir efficacement dans le cadre des élections fédérales. Les sections AQDR se mobilisent et questionnent les partis et les candidats sur ce qu'ils entendent faire pour améliorer la situation des personnes retraitées et préretraitées.

Pression auprès du CRTC contre la hausse des tarifs de Bell Canada.

Congrès 88 : axé sur le développement des sections et sur l'information.

1986-1987 **Réforme de la santé et des services sociaux**

Présidente : Yvette Brunet

Une année centrée sur des représentations locales et provinciales auprès de la commission Rochon. L'AQDR participe activement au Forum sur la santé et les services sociaux et prend position contre les réformes fiscales provinciale et fédérale.

Première parution de la publication « *La Force de l'Âge* », revue publiée quatre fois l'an.

Congrès 87 : demande d'une loi qui ferait en sorte que les pensions privées suivent les travailleurs dans tout changement d'emploi. Travaux en comité : condition féminine, formation, développement et finances.



Marcel Lapalme

1984-1986

1985-1986 **Assurance-chômage et les personnes retraitées**

Président : Marcel Lapalme

Sous la coordination de l'AQDR, après un an et demi de lutte, la Coalition provinciale contre les coupures d'assurance-chômage obtient que les retraités de 1985 se fassent rembourser leurs prestations.

Par ailleurs, l'AQDR bataille également au sein de la Coalition des organismes communautaires du Québec (COCQ) pour défendre l'autonomie et les budgets de fonctionnement des organismes.

1984-1985 **Opposition au projet d'abolir l'indexation des pensions de vieillesse**

Président : Marcel Lapalme

L'AQDR s'oppose au projet du gouvernement Mulroney d'abolir l'indexation des pensions de vieillesse. La bataille engagée par l'AQDR entraîne la mobilisation des personnes à la retraite à l'échelle du pays : une victoire éclatante. Production d'une vidéo sur l'action entreprise par l'AQDR.

Sessions de formation données dans les sections.

Mobilisation face à loi C-26 du Fédéral.

Madeleine Tremblay

1983-1984

1983-1984 **Colloque pour les femmes retraitées**

Présidente : Madeleine Tremblay

Mise sur pied d'un comité Condition féminine au sein du comité exécutif provincial. Tenue d'un colloque pour les femmes de 50 ans et plus afin de leur permettre d'échanger, de comprendre leur situation et de trouver des moyens pour améliorer leur sort. Publication de « *À 50 ans, qu'est-ce que tu deviens?* », synthèse des échanges dans les différents ateliers du colloque. L'AQDR innove et devient la seule association de personnes retraitées ayant un comité sur la condition féminine.

Revue des statuts et règlements en vue de rendre plus efficace le travail des membres en créant quatre comités statutaires au sein de l'association.

L'AQDR voit à la formation et à l'efficacité des Comités d'usagers dans les établissements du MAS.

Un banquet est offert par le ministre Camille Laurin à l'occasion du congrès du 5e anniversaire.



Yvette Brunet

1982-1983

1982-1983 **Réforme des pensions**

Présidente : Yvette Brunet

Un mémoire de l'AQDR, préalablement étudié dans les sections, est présenté à la Commission fédérale sur la réforme des pensions. À cette occasion, l'expo-manifeste est présentée sur la colline parlementaire pour sensibiliser les politiciens à la situation des personnes à la retraite.

La présidente, Yvette Brunet, est nommée déléguée du Québec au Congrès mondial sur le vieillissement à Vienne.

Congrès 83 : présentation de l'expo-manifeste pour faire connaître l'AQDR.

Madeleine Brosseau

1980-1982

1981-1982 Exposition-manifeste des membres AQDR

Présidente : Madeleine Brosseau

Un résultat des sessions de formation AQDR : 34 grandes affiches et 104 petites affiches, dessinées par des membres de l'AQDR, témoignent des conditions de vie difficiles à la retraite. On les expose à Montréal, Laprairie, Québec, Saint-Jérôme, Chicoutimi, Longueuil. Cette exposition-manifeste devient célèbre dans l'histoire de l'AQDR. Elle sera même exposée à Bruxelles en 1985.

L'AQDR, en concertation avec d'autres associations, travaille pour l'instauration du programme Logirente. Enquête sur la nutrition chez les aînés.

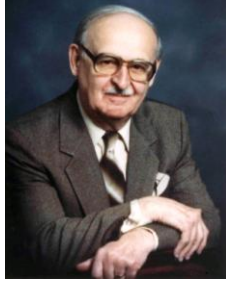
1980-1981 Recours collectif contre les compagnies d'assurances

Président : Madeleine Brosseau

L'AQDR conteste la pratique des compagnies d'assurance-vie de déduire unilatéralement des prestations d'invalidité les montants des rentes d'invalidité de la Régie des rentes du Québec : de 1978 à 1981, 11 M\$ ont été soustraits du montant de ces rentes à la RRQ. L'AQDR perd sa cause en Cour Suprême, mais réussit à arracher aux compagnies le maintien et le remboursement rétroactif de la rente à l'orphelin.

L'AQDR met également sur pied un programme de formation et d'accueil pour tous ses membres afin de les sensibiliser à l'importance de défendre leurs droits et de les familiariser à l'organisation de sections AQDR fortes.

Projets : Développement et soutien des sections, Vieillir en ville.



Jean Gaudreau

1979-1980

1979-1980 Reconnaissance juridique de l'AQDR et congrès de fondation

Président : Jean Gaudreau

Une charte officielle reconnaît juridiquement l'AQDR. Un comité provincial de coordination de neuf membres est élu en assemblée générale.

Le congrès de fondation décide d'une orientation générale : la défense des droits des personnes à la retraite et à la préretraite et tout particulièrement, mais sans limitation, le droit prioritaire à un revenu minimum garanti, le droit à un logement convenable, le droit à des soins à domicile, à des services sociaux et médicaux ainsi que le droit au transport.

AQDR fait reculer le gouvernement : la tournée Lazure. L'exécutif provincial publie « *Les retraitées parlent au ministre* » dans lequel on dénonce la politique d'assistance qui repose sur le bénévolat et on exige que l'État soit le premier responsable d'une politique sur le vieillissement. Les membres des sections AQDR contestent le ministre Lazure partout où il se présente. Il retire son projet après avoir subi l'opposition systématique des personnes retraitées.

1978 Colloque provincial « Vieillir au Québec »

Ce colloque réunit près de mille personnes à la retraite ou à la préretraite. Le « *Comité du Manifeste* » y participe et fait adopter une résolution qui vise la création d'une organisation autonome et représentative des personnes retraitées de tout le Québec.

Ce comité élargit son action à travers tout le Québec. Des groupes se réunissent pour préparer un manifeste sur le logement. À Montréal, Québec, Sherbrooke, Hull, La Pocatière, Longueuil, Laval, Lotbinière, Trois-Pistoles, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Tite, Beauharnois, Chicoutimi, Ville-Marie, des tables locales commencent à s'organiser. Elles formeront, en 1979, l'amorce des sections AQDR.

1977 **Manifeste historique sur la situation économique**

De février à juin 1977, des réunions se tiennent chaque semaine au collège Rosemont; ces réunions aboutissent à la rédaction du Manifeste sur la situation économique des personnes à la retraite qui est publié et réédité cinq (5) fois.

1976 **Premier regroupement**

Plusieurs personnes préretraitées participent à des sessions de préparation à la retraite au collège Rosemont et décident de créer l'Association des 3 R : Réagir, Revivre, Réussir.